



IMPORT-EXPORT

À RETOURNER AVANT LE 1er MARS 2022

➤ **VOUS SOUHAITEZ DÉCLARER EN LIGNE ?**

Simple et rapide sur
<https://ws-entreprise.lopcommerce.com>

➤ **DES QUESTIONS ?**

Contactez-nous
au 01 55 37 88 89

Accédez à notre notice d'information sur www.lopcommerce.com
(espace Entreprise, rubrique Verser mes contributions)

ENTREPRISES DE

MOINS DE 11 SALARIÉS

ou Entreprises ayant franchi le seuil
de 11 salariés entre 2018 et 2021

INFORMATIONS OBLIGATOIRES (à compléter ou modifier si nécessaire)

SIRET
44002484200039

Raison Sociale
TEAM FRANCE

Adresse du siège
RUE GUTENBERG
ZAC DU GRAND PONT

CP
13640

Ville
LA ROQUE D ANTHON

NAF / APE
4613Z

N° IDCC
0043

Libellé de la convention collective (IDCC)
Convention collective nationale des entreprises de commission, de
courtage et de commerce intracommunautaire et d'importation-
exportation de France métropolitaine

PARTIE RÉSERVÉE À L'OPCOMMERCE

N° adhérent
709633

Nom de branche
Import-Export

Code branche
19

Code groupe
0

Nom de groupe
PAS DE GROUPE

CONTACT ENTREPRISE

☒ Monsieur ☐ Madame

Nom
RODET

Prénom
Nicolas

Service
Direction d'entreprise

Sous-service
Direction générale

Fonction
Dirigeant/PDG/Gérant/Adhérent

Libellé fonction

Tel
0442507029

E-mail
contact@gkd.fr

➤ DÉCLARATION DE VOS EFFECTIFS

➤ **EFFECTIF ANNUEL MOYEN 2021**

En équivalent temps plein au 31.12.2021

Hommes	1	
Femmes	2	
dont effectifs CDD		
TOTAL	3	0

➤ **ANNÉE FRANCHISSEMENT DE 11 SALARIÉS**

Si votre entreprise a franchi le seuil de 11 salariés en 2018, 2019, 2020 ou
2021, votre assujettissement est au taux de 0,55 % au même titre que les
entreprises de moins de 11 salariés.

Année de franchise =

➤ **DÉFINIR VOTRE TAUX DE CONTRIBUTION**

Votre taux de contribution est de 0,55 %

➤ BASE DE CALCUL DE VOTRE CONTRIBUTION

MASSE SALARIALE BRUTE 2021 = 229 704,00 € **A**

dont France (hors Alsace Moselle) = 229 704,00 € **B**

dont Alsace Moselle = 0,00 € **C**

MASSE SALARIALE CDD 2021 = 0,00 € **D**

MONTANT DE L'ACOMPTE VERSÉ AU
15 SEPTEMBRE 2021 (TTC) = 0,00 €

➤ **EN CAS DE CESSATION D'ACTIVITÉ**

Date de cessation d'activité =

ASSUJETTISSEMENT À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés et, en conséquence, est redevable de la taxe d'apprentissage (fraction de 87 % de 0,68 %).

☒ Oui ☐ Non

EXONERATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre entreprise emploie des apprentis dont la base d'imposition constituée par l'ensemble des rémunérations de votre entreprise ne dépasse pas 6 fois le Smic annuel, soit 112 558,00 euros, au titre de l'année 2021.

☐ Oui ☒ Non

DÉDUCTION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Votre entreprise dispose d'un CFA interne qui forme vos apprentis ou vous avez financé le développement par un CFA externe d'une nouvelle offre de formation pour vos apprentis, vous pouvez déduire vos dépenses dans la limite de 10 % de la taxe d'apprentissage.

☐ Oui ☒ Non Montant des dépenses = 0,00 € **DTA**

CALCUL DE VOTRE CONTRIBUTION

SOLDE CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE ET TAXE D'APPRENTISSAGE MS 2021

FORMATION PROFESSIONNELLE

MS 2021 (A x T) = 1 263,37 € ht **E**

Somme des acomptes versés hors taxe = 0,00 € ht **AC1**

CPF - CDD

MS 2021 CDD (D x 1 %) = 0,00 € ht **F**

Acomptes versés CPF - CDD = 0,00 € ht **AC4**

Montant HT (E + F - AC1 - AC4) = 1 263,37 € ht **G**

TVA (G x 20%) = 252,67 € tva **H**

Montant TTC (G + H) = 1 516,04 € ttc **I**

TAXE D'APPRENTISSAGE

Régime général
soit B x 0,68 % x 87 % = 1 358,93 € net de taxe **J**

Alsace Moselle
soit C x 0,44 % = 0,00 € net de taxe **K**

Somme des acomptes versés TA régime général = 0,00 € net de taxe **AC2**

Somme des acomptes versés TA Alsace Moselle = 0,00 € net de taxe **AC3**

Montant total
(J + K - AC2 - AC3) = 1 358,93 € net de taxe **L**

DEDUCTION TAXE D'APPRENTISSAGE

Déduction taxe d'apprentissage
soit DTA plafonné à 10% de J+K = 0,00 € net de taxe **M**

DIALOGUE SOCIAL

MONTANT DE LA CONTRIBUTION

Merci de retenir en fonction de votre effectif annuel moyen déclaré, le montant de votre contribution

soit = 85,00 € ht **A1**

Effectif annuel moyen déclaré	Montant
1 à 4 salariés	85 €
5 à 9 salariés	110 €
10 à 19 salariés	150 €
20 à 49 salariés	250 €
50 à 499 salariés	350 €
500 salariés et plus	500 €

MONTANT À VERSER

Montant à verser (I + L - M + A1) = 2 959,97 €

Retournez ce bordereau dûment renseigné à l'aide de l'enveloppe jointe, à l'adresse ci-contre, accompagné de votre règlement.

L'Opcommerce
TSA 69973 - 75 839 Paris Cedex 17

Les informations recueillies via ce formulaire sont nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Opcommerce. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez retrouver notre politique de protection des données sur <https://www.lopcommerce.com/politique-de-protection-des-donnees-personnelles/>

MODE DE REGLEMENT

☒ Virement ☐ Chèque à l'ordre de l'Opcommerce

Pour les virements : IBAN : FR76 3000 4008 1900 0109 4490 761

BIC : BNPAFRPPAA

Votre virement : les 9 premiers chiffres de votre SIRET devront impérativement être les premiers caractères de votre ordre de virement.

Votre attestation de versement sera prochainement disponible sur <https://ws-entreprise.lopcommerce.com>

DATE LIMITE DE PAIEMENT LE 28 FEVRIER 2022

CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE

Date